

Paris et de grands acteurs du bâtiment signent une charte pour une construction circulaire

Batiactu

11 juillet 2025



L'éco-organise Ecominéro fait partie des signataires de la charte pour construire et rénover autrement sur le territoire parisien. © Steve Carpentier pour Batiactu

ENGAGEMENT. Dans la lignée de la stratégie de la [ville de Paris](#) de s'adapter et de lutter contre les effets du dérèglement climatique, la municipalité annonce la signature d'une charte avec de nombreuses organisations

du secteur du bâtiment. L'objectif est de mieux traiter les déchets et de les réemployer à bon escient.

Construire et rénover autrement sur le territoire parisien, c'est ce à quoi s'engagent la ville de Paris et 20 acteurs des secteurs du bâtiment et de l'immobilier. Lors d'un événement organisé à l'Académie du climat, au cœur de la capitale, le 9 juillet 2025, une charte a été signée pour permettre "*plus de sobriété*". En Ile-de-France, le BTP avait produit 30,3 millions de tonnes de déchets en 2022, d'après l'Observatoire régional des déchets. Pour remédier à ce phénomène et accélérer leur réemploi (actuellement d'1% à l'échelle nationale, selon l'[Ademe](#)), la municipalité de Paris a proposé d'unir ses forces à celles de nombreux acteurs et organisations pour favoriser une construction et rénovation durable, économe en ressources.

Objectif ? Zéro démolition-reconstruction

La [Fédération française du bâtiment](#) (FFB), la Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment ([Capeb](#)), l'Ordre des [architectes](#) Île-de-France (Croaif), le Centre scientifique et technique du bâtiment ([CSTB](#)), l'aménageur de la ville Paris et Métropole Aménagement, les éco-organismes [Valobat](#) et Ecominéro, les bailleurs sociaux de la ville Elogie-Siemp et RIVP, tout comme d'autres sociétés*, s'associent au mouvement, en s'engageant à mettre en œuvre les 15 principes de la charte. Parmi eux, ils devront tendre vers le zéro démolition-reconstruction, conformément au plan local d'urbanisme bioclimatique parisien ou encore réaliser des [diagnostics](#) produits équipements matériaux et déchets (PEMD) pour 100% des opérations d'une surface supérieure à 800m² et étudier l'intérêt de les réaliser pour les chantiers d'une surface inférieure à 800m². Ils devront également accompagner le développement d'au moins une nouvelle filière émergente de

réemploi et une de valorisation de déchets, former l'ensemble des agents et salariés concernés, et mettre en place un maillage de points de reprise et de collecte et/ou dispositifs de collectes sur chantier suffisant pour répondre aux besoins des habitants et des professionnels qui travaillent dans le territoire parisien.

* **La liste des signataires** : ville de Paris, Agence parisienne du climat, Capeb, CSTB, Croaif, Ecomaison, Ecominéro, Ekopolis, Elogie-Siemp, FFB, Institut national de l'économie circulaire, Les Canaux, Pariseine, Paris Habitat, Paris et Métropole Aménagement, RIVP, Semapa, Syndicat des entreprises de déconstruction, dépollution et recyclage (SEDDRe), Syndicat professionnel du réemploi de matériaux dans la construction (SPREC), Valdelia, Valobat.